SIERENTZ



LE BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

mai 2025

EN MAI À SIERENTZ

Radio Quetsch





Association des commerçants

Économie locale



03 À la Une

Le Mot du Maire

04 Conseil Municipal

Séance du 24 mars 2025

10 CME

La mairie se transforme en studio radio

10 Vie municipale

Le Conseil Participatif Citoyen Prochaines réunions de secteurs Fermeture de la mairie

11 Associations Loisirs

ACA Sierentz : un premier Afterwork qui démarre fort! Sortie "Fleur de l'âge"

12 Environnement

Rappel sur les missions de la Brigade Verte

13 Sierentz se souvient

Jeunesses volées Commémoration du 8 mai

13 Solidarité

N'oublions pas Cécile Kohler

14 Barbapapas

Printemps en vue Inauguration de la yourte du jardin magique Une matinée sportive au parvis du périscolaire

15 Jeunesse

Venue du recteur RAMDAM : 1, 2, 3, nous irons au bois...

16 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

17 Économie locale

La Maison HILPIPRE Au palais des viandes

18 Le coin dialectal

Wirschafte, Gaschthiser un Beitze

19 *Manifestations*

Ciné Sierentz Y a rien à la télé Journée citoyenne Soirée jumelage

20 Carnet



Le Mot du Maire

Chères habitantes et habitants.



Lors de sa dernière séance, le 24 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025.

Équilibré en recette et en dépenses à 10 806 100 €, 4 627 120€ sont consacrés à la section d'investissement.

Le tout, en maintenant les taux d'impositions au même niveau que ceux pratiqués l'an dernier.

Ce budget, une fois encore réaliste et réalisable, malgré les baisses de dotations de l'Etat, permet d'assurer le bon fonctionnement de la commune au niveau des différents services qui sont proposés à la population (le périscolaire, les chiffres, force est affaires scolaires, l'entretien et le développement des voiries de constater que les et des bâtiments, ainsi que les différentes actions en direcfinances communales tion du monde associatif).

Comme nous nous y étions engagés il ne sera pas fait appel à de nouveaux emprunts,

à moyen ou long terme, ce qui nous permettra de terminer ce mandat municipal avec un taux d'endettement identique, voire inférieur à celui que nous avions en début de mandat en 2020.

Contrairement à certaines affirmations, le taux d'endettement d'une commune ne peut pas se comparer, sans explication, à celui d'une commune voisine. En effet, à ce taux d'endettement il faut y adosser le volume des investissements réalisés.

Pour ce qui concerne notre Ville, grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses de fonctionnement dont la masse salariale, durant ce mandat, ce sont plus de 12 240 000 € qui ont pu être consacrés à divers investissements dont profitent les habitants.

En quatre ans :

À

travers ces

sont saines, permettent

de voir l'avenir

sereinement.

- 2 750 000 €, au titre de l'acquisition de bâtiments et terrains ont été consacrés pour divers travaux et actions au niveau de la voirie, des bâtiments municipaux, du périscolaire, d'aires de jeux, ...
- 2 300 000 € auprès de l'hôpital (GHR) dont 1 ha de terrains sont en périmètre constructible,
- 180 000 € au titre du développement du Domaine HAAS.
- 300 000 € pour la renaturation et l'aménagement de la « Sandgrube »,
 - 2 780 000 € pour la construction de tennis couverts.
 - 160 000 € au titre du renforcement de la vidéoprotection, et 3 770 000 € pour la reconstruction du complexe sportif à la suite de l'incendie en 2017.

Déductions faites des subventions, remboursements d'assurances et de la TVA, que nous avons recherchées et obtenues, ce sont 8 124 000 € qui sont restés à la charge de la Ville.

À travers ces chiffres, force est de constater que les finances communales sont saines, permettent de voir

l'avenir sereinement et que les deniers publics de la Ville ont été consacrés au renforcement de nos services et de nos équipements publics.

Cela a notamment été rendu possible grâce à une gestion en bon père de famille et à l'implication permanente et quotidienne de chaque adjoint, tous pleinement impliqués dans les compétences confiées.

Votre Maire, Pascal TURRI

en direct du Conseil Municipal

SÉANCE DU 24 MARS 2025

Le procès-verbal de la séance du 3 mars 2025 a été transmis et est approuvé à l'unanimité. Les points sont votés à l'unanimité sauf mention contraire dans le texte. Les détails des tarifs et des chiffres ainsi que tous les éléments sont publiés en ligne sur le site internet de la ville.

Affaires financières

Examen et approbation des comptes financiers uniques (CFU) de l'exercice 2024 de leurs annexes et affectations des résultats.

Le Conseil Municipal décide d'élire Monsieur Stéphane DREYER en tant que Président pour ce point et considérant que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et Le Conseil Municipal a siégé sous la présidence d'un membre du Conseil Municipal élu à cet effet;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président :

Budget principal (CFU)

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	4 039 158,50 €	6 332 738,50 €	10 371 897,00 €
Recettes	Recettes réalisées	1 978 771,65 €	6 178 020,80 €	8 156 792,45 €
	Restes à réaliser	501 031,30 €		501 031,30 €
	Autorisation budgétaire totale	4 039 158,50 €	6 332 738,50 €	10 371 897,00 €
Dépenses	Dépenses réalisées	2 700 246,18 €	5 741 816,32 €	8 442 062,50 €
	Restes à réaliser	152 718,64 €		1 021 785,93 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-721 474,53 €	436 204,48 €	-285 270,05 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-885 583,84 €	147 513,45 €	-738 070,39 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-1 607 058,37 €	583 717,93 €	-1 023 340,44 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	348 312,66 €		
AFFECTATIONS	-1 258 745,71 €	-583 717,93 €	-1 842 463,64 €	

Budget CCAS (Compte de gestion et Compte Administratif)

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale 3 3		28 570,00 €	31 937,03 €
Recettes	Recettes réalisées		23 536,01 €	23 536,01 €
	Restes à réaliser			
	Autorisation budgétaire totale	3 367,03 €	28 570,00 €	31 937,03 €
Dépenses	Dépenses réalisées		27 074,84 €	27 074,84 €
-	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)		-3 538,83 €	-3 538,83 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	2 367,03 €	3 859,05 €	6 226,08 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	2 367,03 €	320,22 €	2 687,25 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)			
AFFECTATIONS			320,22 €	

Affectation des résultats

Vu l'approbation du Compte Financier Unique (CFU), le Conseil Municipal affecte les résultats de l'exercice 2024 de la commune de SIERENTZ et ses annexes, comme suit :

Budget principal

- au compte 1068 (investissement) : 583 717.93€
- au compte 110 (fonctionnement) : 0 €

Budget annexe CCAS

- au compte 110 (fonctionnement) : 320,22 €

Bilan des acquisitions

Le bilan des acquisitions est approuvé pour le bien situé
7 rue Ste Marie appartenant à
MUNOS Sébastien et Jessica pour
20 000 € S 13 n° 54 - 1,19 ares.

Budget 2025

Examen et approbation des budgets primitifs de l'exercice 2025 et de leurs annexes

Les projets de budgets primitifs soumis ont fait l'objet d'une

approche et d'un débat en réunion en débat d'orientation budgétaire le 3 mars 2025. Ces budgets intègrent les excédents antérieurs et les reports.

Budget général

Entendu l'exposé et après avoir commenté et discuté les propositions du budget primitif 2025,
Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et cinq abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER),

4 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025 • 5

Approuve le budget primitif de l'exercice 2025 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

• 6 178 980 € en section de fonctionnement permettant de dégager un autofinancement pour investissements de 406 390 € :

• 4 627 120 € en section

d'investissement y compris les restes à réaliser.

Constate que dans le cadre de ce budget sont provisionnés 130 000 € au chapitre 012 charges de personnel, correspondant aux primes de fin d'année conformément aux délibérations

du 17 mars 1997 et 1er décembre

1997, que le montant théorique maximal de l'enveloppe annuelle du régime indemnitaire correspond à la somme de 841 100 € et que les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints sont maintenues aux taux maximums autorisés par le code général des collectivités territoriales. Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au budget de l'exercice.

Budget annexe CCAS

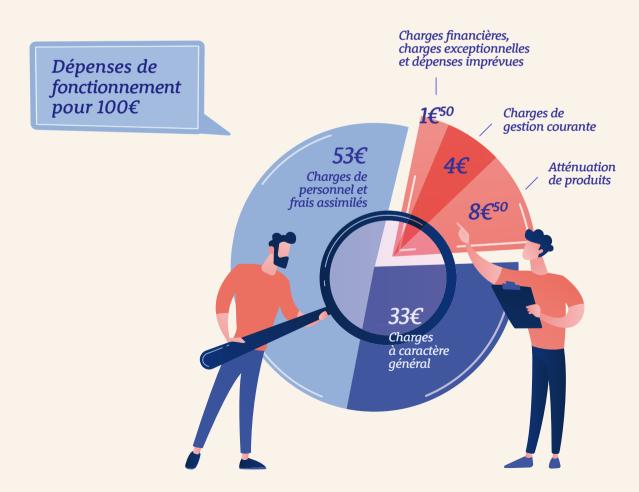
Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et cinq abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER),

Approuve le budget primitif de l'exercice 2025 équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 24 000,00 €
- Section d'investissement :3 367,03 €

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Le Conseil Municipal approuve le plan pluriannuel tel que présenté ci-contre.



Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Projections dépenses d'investissement	2025	2026	2027	2028	2029
Dépenses d'investissement courantes	Estimations	Estimations	Estimations	Estimations	Estimations
Dette	789 805,98 €	708 643,00 €	635 319,39 €	640 909,75 €	646 559,00 €
Prêt sans intérêt CAF	11 800,00 €	11 800,00 €	11 800,00 €	11 800,00 €	11 800,00 €
Voiries et aménagements divers	243 800,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Bâtiments	187 462,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Matériels	92 990,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Service incendie	17 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Fleurissement / Illumination	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Ecoles	17 400,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Autres dépenses diverses (Restes à réaliser)	152 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Total	1 532 257,98 €	1 112 443,00 €	1 039 119,39 €	1 044 709,75 €	1 050 359,00 €
Besoin de financement	1 613 473,38 €				
TOTAL Dépenses d'investissement courantes	3 145 731,36 €	1 112 443,00 €	1 039 119,39 €	1 044 709,75 €	1 050 359,00 €
Grands projets	2025	2026	2027	2028	2029
Aménagement de la rue du Mal Foch	710 000,00 €				
Aires de jeux	25 000,00 €				
Gravière	127 000,00 €				
Maison de la Musique	10 000,00 €	1 250 000,00 €	1 250 000,00 €		
Domaine Haas			125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €
Cœur de Ville	20 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €		
Extension Jacques Schmidt	400 000,00 €	500 000,00 €			
Courts de tennis extérieur	160 000,00 €				
TOTAL grands projets	1 452 000,00 €	2 000 000,00 €	1 625 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €
TOTAL DÉPENSES ESTIMÉES	4 597 731,36 €	3 112 443,00 €	2 664 119,39 €		

Projections recettes d'investissement

	2025	2026	2027	2028	2029
FCTVA	265 000,00 €	324 123,82 €	355 212,00 €	299 524,50 €	76 774,50 €
Subventions	1 068 402,00 €	400 000,00 €	325 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Autofinancement	426 383,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
Affectation résultat	615 464,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
Autres recettes (TA, amortissement, etc)	455 191,00 €	520 000,00 €	520 000,00 €	520 000,00 €	520 000,00 €
RAR	501 000,00 €	200 000,00 €			
Cessions foncières	560 000,00 €				
Ressources estimées (FCTVA, Subventions, autofinacement)	3 891 440,00 €	2 344 123,82 €	2 100 212,00 €	1 744 524,50 €	1 521 774,50 €
Prêt relais FCTVA	220 000,00 €	297 000,00 €	241 312,50 €	18 562,50 €	18 562,50 €
FCTVA sur Grands projets					
Prêt d'équilibre	491 000,00 €				
TOTAL RESSOURCES ESTIMÉES	4 602 440,00 €	2 641 123,82 €	2 341 524,50 €		

6 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025 • **7**

Fixation des taux d'imposition des taxes locales

Le Conseil Municipal maintient en 2025 les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2024 à savoir : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,48 %, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,59 %, Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés pour habitation principale : 21,14 %.

Réajustement des tarifs

Le Conseil Municipal modifie les tarifs au 1er avril 2025 pour les locations de salles et de matériel et ceux du périscolaire.

Subventions et affectation des dépenses

Des subventions sont accordées à l'unanimité à diverses associations et les biens acquis font l'objet d'une affectation pour 2025 par le Conseil Municipal. Le Règlement financier budgétaire est mis à jour et est approuvé.

École élémentaire Jacques Schmidt

Projet d'extension de deux salles de classe, d'un atelier, de sanitaires et de circulations - approbation de l'avantprojet définitif

Par délibération du 16 décembre

2024, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'extension de deux salles de classe, d'un atelier, de sanitaires et de circulations à l'Ecole élémentaire Jacques Schmidt. Compte tenu de l'évolution des effectifs et de l'augmentation prévisible de la population dans les prochaines années, il est nécessaire de prévoir l'extension de deux salles de classe à l'école Jacques Schmidt de Sierentz. Le coût d'objectif des travaux est estimé à 772 210,13 € HT (valeur septembre 2024) hors prestations intellectuelles. Le démarrage de ces travaux est programmé courant 2025 pour une mise à disposition des locaux en septembre 2026. De plus, par délibération du 8 juin et du 14 septembre 2020, le Maire est autorisé à solliciter des subventions dans la limite de 1 M d'euros HT. Monsieur KRUMMENACHER. Architecte, est invité à présenter le projet en séance. Le Conseil Municipal approuve le dossier relatif à l'avant-projet définitif, révisé comprenant trois options par rapport à la

précédente version à savoir une option de 10 800 € HT pour des aménagements de rangement, une option pour des panneaux photovoltaïques de 62 205 € HT et une dernière option pour la mise aux normes du système de sécurité incendie pour 23 450 € HT. Le budget prévisionnel définitif de l'opération est d'un montant de 853 510,13 € HT (prestations intellectuelles comprises).

Administration Générale

Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

l'autorisant à solliciter le montant maximum de la ligne de trésorerie à 900 000 € les autres dispositions de la délibération du 8 juin 2020 et du 14 septembre 2020 restant inchangées.

Personnel communal

Un poste d'Adjoint Technique Territorial au sein des bâtiments communaux est créé.

Protection sociale complémentaire - Approbation de l'accord collectif local prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance par le Conseil Municipal qui décide de se joindre à la procédure de marché public pour la passation de la convention de participation risque Prévoyance proposée par le CDG 68, pour la mise en place d'un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative des employeurs. pour un effet des garanties au 1er janvier 2026. Il est par ailleurs précisé qu'en cas de modification législative ou règlementaire à venir, l'assemblée donne son autorisation pour que le contrat proposé soit adapté en ce sens et il prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG 68, par une nouvelle délibération et après avis préalable du CST.

Urbanisme & Affaires foncières

Bien immobilier sis 42 rue Rogg Haas - Opération de portage pour la réalisation de logements sociaux

Suite au départ de la brigade de gendarmerie précédemment installée 42 rue Rogg Haas, les logements et locaux techniques sont devenus vacants et les propriétaires, les consorts BOEGLIN, souhaitent céder le bien. Le projet initial de maintien de la gendarmerie dans ces locaux n'a pas été retenu par la gendarmerie. Compte-tenu de cet élément, une réflexion a été menée par la ville autour de la création de logements sociaux, au regard de ses obligations quant à la loi SRU. Pour mener à bien ce projet, Habitat de

Haute Alsace, bailleur social, envisage de l'acquérir auprès des consorts BOEGLIN au montant de 1 400 000 € afin de réhabiliter les logements existants en créant 12 logements sociaux, ainsi que 3 logements supplémentaires par la transformation des locaux techniques de la gendarmerie, portant ainsi le projet à 15 logements sociaux au total. L'acquisition étant prévue pour 2027, la commune, confrontée à un déficit de logements sociaux, souhaite soutenir cette initiative. Pour ce faire, un portage financier sera mis en place par l'Établissement Public Foncier d'Alsace (EPFA) à la demande de la commune. L'EPFA deviendra ainsi. à la demande de la commune, temporairement propriétaire du bien avant sa revente à Habitat de Haute Alsace en 2027.

Le Conseil Municipal demande à l'EPF d'Alsace d'acquérir au prix de 1 400 000 € et de porter le bien situé à SIERENTZ (68), 42 rue Rogg Haas, autorise la signature de la convention tripartite de portage foncier entre la commune. l'Établissement Public Foncier d'Alsace et Habitat de Haute Alsace, définissant les modalités de cette opération et accepte la prise en charge par la commune des frais de portage, fixés à 1 % HT du montant d'acquisition, auxquels s'ajouteront les frais de gestion et pour ce même projet, valide le principe du versement d'une

subvention de 5 000 € TTC à Habitat de Haute Alsace par logement rénové ou créé sur présentation des justificatifs.

Intercommunalité

Mise à disposition de terrains entre la commune de Sierentz et Saint-Louis Agglomération en vue de la création et de l'entretien d'une liaison cyclable entre la rue Werben et la Hohlegasse pour la création d'une piste cyclable dans le prolongement de la rue Werben au droit du numéro 12 jusqu'au chemin rural de la Hohlegasse.

Communications et informations

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020 en matière de procédures adaptées et d'acceptation des indemnités de sinistres.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

> La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 12 mai.

8 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025 • **9**

_____VIE_MUNICIPALE______ASSOCIATIONS



La mairie se transforme en studio radio



Le conseil municipal des enfants a eu la chance d'enregistrer une émission radio aux côtés de Radio Quetsch.

Tout d'abord ils ont dû trouver un nom : Rentz'Sie Radio a donc vu le jour.

Ils ont créé eux même leurs rubriques : sport, astronomie, interview, freerun, cinéma, blagues et un horoscope un peu particulier.

Ils ont également créé le logo, le générique et le jingle, et ils se sont même improvisés technicien radio!

Vous retrouverez le podcast sur le site internet de Radio Quetsch.

Le Conseil Participatif Citoyen

Le printemps arrive... et avec lui, de nouveaux panneaux fleurissent dans la commune.



Ces derniers mois, le Conseil Participatif Citoyen a travaillé à la mise en place d'itinéraires cyclables sécurisés pour faciliter vos déplacements du quotidien.

Faire une course en centre-ville, rejoindre une activité sportive, se promener à la Sandgrube... Et si vous profitiez des beaux jours pour (re)découvrir Sierentz à vélo ?

Tous les détails à retrouver dans le prochain Sierentz Infos.





Prochaines réunions publiques de secteurs

La population est invitée à y participer.

- <u>Secteur Sud :</u> jeudi 22 mai 2025 à l'école primaire Jacques SCHMIDT à 18h30 :
- <u>Secteurs Nord et Centre :</u> lundi 26 mai 2025 à l'école maternelle PICASSO à 18h30



L'occasion d'aborder ensemble les réalisations, les projets et répondre à vos questions.



Fermeture des bureaux DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- Les 1^{er} et 2 mai, réouverture lundi 5 mai à 9h ;
- Les 8 et 9 mai, réouverture lundi 12 mai à 9h ;
- Les 29 et 30 mai, réouverture lundi 2 juin à 9h.



ACA Sierentz : un premier Afterwork qui démarre fort



L'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz (ACA) est de retour avec une énergie débordante! Son premier afterwork du 24 mars dernier a eu un franc succès, réunissant près de 50 commerçants et artisans motivés pour relancer la dynamique locale.

Un nouveau souffle, un nouveau logo, et surtout une ambition claire : renforcer la visibilité des commerces, créer du lien et animer la ville.

Pour y parvenir, l'ACA prévoit des actions concrètes : présence sur les grands événements (Fête de la Musique, La Sierentzoise, Marché de la Saint-Nicolas), opérations commerciales et communication renforcées.

"Seul, c'est difficile, ensemble c'est possible!"

Vous êtes commerçant ou artisan à Sierentz et vous n'êtes pas encore inscrit ?

Il est encore temps de rejoindre l'aventure. Les adhésions restent ouvertes à tous ceux qui souhaitent dynamiser le commerce local à l'adresse sierentz.acas@gmail.com



Sortie au Musée des antiquités de Bâle

Le 02 avril, une nouvelle sortie culturelle était proposée par l'association la fleur de l'âge, en partenariat avec le CCAS de la commune.

Les 16 inscrits ont fait la visite du musée des antiquités de Bâle, menée par l'adjointe au maire Rachel Soret Vachet-Valaz, ainsi qu'une balade dans le vieux Bâle, notamment aux abords de la cathédrale : c'était l'occasion d'y découvrir la pierre tombale du seigneur de Sierentz Waldner de Freundstein, décédé à Bâle en 1756. De bons moments partagés, à renouveler!





Vous aussi, vous souhaitez être informé des activités de la Fleur de L'âge?

<u>Contact</u>: 06 10 75 02 16 ou lafleurdelagesierentz@gmail.com

10 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025

RAPPEL SUR LES MISSIONS DE

la Brigade Verte

La commune de Sierentz est reliée au poste de Walheim, comme 38 autres communes. Cinq gardes champêtres sont affectés à ce secteur.



LEURS MISSIONS

Sous l'autorité des Maires et des Procureurs de la République, les Gardes champêtres de la Brigade Verte interviennent essentiellement pour les missions suivantes:

- Surveiller les espaces ruraux, forestiers, et les voiries;
- Faire appliquer les règlements de police et de circulation :
- Contrôler les activités de chasse et de pêche ainsi que les espaces naturels sensibles ;
- Gérer les animaux en divagation ;
- Lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses ;
- Accompagner les élus en matière d'urbanisme ;
- Intervention en matière de gibier mort ou blessé :
- Prise en charge et transport vers le centre de soins LPO des oiseaux et espèces protégées.



Pour une demande urgente, vous pouvez composer le 03 89 74 84 04 (à l'écoute 7]/7).

MOUSTIQUE TIGRE

Et puis, comme vous le savez, la Brigade Verte possède un pôle spécialisé qui lutte contre le moustique tigre.

Voici quelques rappels : videz une fois par semaine coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier). gamelles, abreuvoirs pour animaux, bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois, pots, seaux et récipients divers. Rangez à l'abri de la pluie les jouets d'enfants, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles, récipients divers. Entretenez les gouttières, couvrez les récupérateurs d'eau, les bidons. Pas d'eau stagnante, pas de moustique!

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur le site www.brigade-verte.fr *Mail* : contact@brigade-verte.fr Tél. 03 89 74 84 04 (à l'écoute 7]/7)

Syndicat mixte des Gardes Champêtres *Intercommunaux*: 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 Soultz





SIERENTZ SE SOUVIENT

Jeunesses volées

Le 28 mars dernier, la réalisatrice parisienne Nina BARBIER était invitée à Sierentz afin de présenter son documentaire « Jeunesses volées ». Cet événement a été organisé en partenariat entre la Ville de Sierentz, la médiathèque la Citadelle et la société d'histoire de la Hochkirch.



Une première projection s'est tenue en début d'après-midi au collège Dolto, avec pour public des élèves de 3e investis dans un projet de découverte du monde des médias, encadrés par leurs professeures Mmes PIEDRAS et TREMOULINARD.

En début de soirée, c'est dans une salle comble, à la médiathèque la Citadelle, que s'est tenue une seconde projection. Le film a permis de faire découvrir des pans méconnus de la Seconde Guerre mondiale, au cœur de l'incorporation forcée des jeunes femmes dans le service du travail pour le Reich allemand (RAD) et la fonction d'auxiliaire de guerre (KHD), notamment pour l'armée de l'air et la marine.

Une quinzaine d'élèves de 3^e du club « histoire et mémoire » du collège de Seppois-le-Bas étaient présents et ont échangé avec la réalisatrice, qui a précisé ses motivations à mener un tel travail d'archives, ainsi que son parcours professionnel.

Des moments riches qui permettent de transmettre notre mémoire régionale si spécifique.



depuis 3 ans déjà. Ne l'oublions pas.

Commémoration du 8 mai



Pour rappel : la commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le 8 mai à 11h au Monument aux Morts.



N'oublions pas Cécile Kohler

La Haut-rhinoise Cécile KOHLER, professeure de lettres modernes. est emprisonnée en Iran depuis le 7 mai 2022, accusée d'espionnage.

Ses conditions de détention sont très difficiles, elle subit des privations et n'a droit qu'à très peu de contacts avec sa famille



12 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025 **Sierentz Infos n°389 •** Mai 2025 • **13**

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES

Barbapapas

Edition de Sierentz • N°105

DU CÔTÉ DES PRIMAIRES

Printemps en vue

Anaïs avait à nouveau donné rendez-vous aux enfants du groupe des Cosmos.

Aidés par Corine, ils ont tous mis les mains dans la terre.

Ils ont fait des semis de piments, poivrons, aubergines et brocolis et des boutures de plantes aromatiques.







Inauguration de la yourte du jardin magique

Le jeudi 4 avril, une atmosphère de fête et de créativité a régné au sein du périscolaire maternelle avec l'inauguration tant attendue de la yourte du petit jardin magique, conçue par Juan et David.

Cet espace unique, niché au cœur de notre jardin, promet d'être un lieu de découvertes et d'épanouissement pour nos petits aventuriers.

Pour célébrer cet événement, tous les enfants de maternelle ont été invités à un goûter fait maison, préparé avec soin par l'équipe d'animation. Ensuite, place à l'atelier jardinage.

Les enfants, munis de leurs outils et de leur enthousiasme, ont participé à embellir la yourte. Chaque groupe a réalisé une création inspirée des quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un moment exceptionnel.

Que la magie du petit jardin continue de s'épanouir!





Une matinée sportive au parvis du périscolaire

Le mercredi 3 avril, le parvis du périscolaire s'est transformé en un véritable terrain de jeu, accueillant avec enthousiasme le « road tour».

Les enfants, les yeux pétillants d'excitation, ont pu profiter d'une palette d'activités sportives variées, soigneusement adaptées à chacun d'eux.

L'association sportive "Fudokan pour tous" a brillamment animé cette matinée, offrant aux petits aventuriers l'opportunité de découvrir les joies de cette discipline dynamique. Entre rires et encouragements, les enfants ont su s'investir pleinement, créant une atmosphère empreinte de convivialité et de bonne humeur.

Sous un soleil radieux, cette journée s'est révélée être bien plus qu'un simple événement sportif : elle a été un moment de partage, d'apprentissage et de plaisir.







Venue du recteur

Le 25 mars dernier, le recteur de l'académie de Strasbourg Olivier Klein, accompagné de Fabrice Barthélemy, directeur académique des services de l'éducation nationale, ainsi que de Richard Skarniak, inspecteur académique, sont venus à Sierentz faire la connaissance de Sun, chien d'assistance à la réussite scolaire, au collège Françoise Dolto.

Durant une séance de mathématiques ou en cours de français, au sein de la classe Ulis, la complicité entre les élèves et le chien est évidente. Apportant une animation pédagogique innovante, ainsi qu'une baisse de l'anxiété chez certains élèves, la présence de l'animal est réconfortante et très positive.





14 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025 **Sierentz Infos n°389 •** Mai 2025 • **15**





RAMDAM: 1, 2, 3, nous irons au bois...

Cette année la classe des MS bilangue travaille sur le thème de l'arbre. Quand la MJC de Wittenheim a annoncé l'intitulé du festival : 1, 2, 3 nous irons aux bois..., il était évident d'y participer. En classe, nous avons créé une œuvre à partir d'un album de Nadine Brun-Cosme, Trois grands copains sur le tout petit chemin. Notre production, nous allions l'exposer!

Le 21 mars, nous avons pris le bus en direction de Wittenheim, pour visiter le musée éphémère réunissant les œuvres de tous les élèves participant au projet.
Nous avons été accueillis par
deux animatrices qui nous ont
raconté de belles histoires dans
une salle aux allures de forêt.
Puis nous avons déambulé entre
des arbres, tous plus beaux les
uns que les autres, éblouis par
les réalisations des autres élèves.
Quelle explosion de couleurs!

EXPRESSION LIBRE DU GROUPE MINORITAIRE

Les indemnités de fonction des élus de Sierentz auront mobilisé 129 782 € en 2024, somme à laquelle il convient d'ajouter les cotisations liées à la retraite. C'est quasi pareille somme qui est budgétisée pour le présent exercice.

Pour mémoire, cette ligne budgétaire était de 76 193 €, inscrits dans le dernier budget du mandat 2014-2020. Depuis lors, le nombre d'adjoints est passé de six à huit, un nombre seul partagé en Région frontalière (hormis Saint-Louis) avec Bartenheim.

Par ailleurs, les indemnités des élus ont été maintenues aux taux maximums autorisés. Année après année, les élus du groupe minoritaire n'ont jamais approuvé le budget proposé.

Classement nombre d'habitants	Communes	Nombre d'habitants 2024	Nombre d'adjoints	Nombre d'habitants pour un adjoint	Classement nombre d'habitants pour un adjoint
7	Bartenheim	4 190	8	523	1
6	Sierentz	4 211	8	526	2
9	Hésingue	2 917	5	594	3
10	Rosenau	2 426	4	606	4
5	Village-Neuf	4 608	7	658	5
3	Kembs	5 748	7	821	6
8	Hegenheim	3 461	4	865	7
4	Blotzheim	5 072	5	1 014	8
2	Huningue	7 436	6	1 239	9
1	Saint-Louis	22 959	10	2 295	10

Paul-Bernard MUNCH, pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY, Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]



Portraits de commerçants présents sur notre beau marché de Sierentz, Place Dreyfus, tous les mercredis matin, de 8h à midi. Ce mois-ci, nous vous présentons :

La Maison HILPIPRE

Installée à Aspach-le-Bas depuis 1973, la MAISON HILPIPRE s'est spécialisée dans la crémerie et les spécialités fromagères dans le commerce non sédentaire.

Elle propose à ses clients des produits laitiers de première qualité, labellisés AOP. Forte de la Maison Hilpipre bénéficie d'une renommée certaine dans le domaine de la crémerie et de la fromagerie dans la région. Elle propose des produits par exemple au lait de chèvre, de brebis et au lait de mélange, de yaourts, de fromages blancs, de crème et de beurres, et sont en mesure de

vous conseiller dans vos choix et de vous apporter des astuces de conservation.

Venez découvrir la grande variété de leurs produits, c'est toujours avec le sourire et la bonne humeur qu'ils vous accueilleront et vous conseilleront.

Pour plus de renseignements : cremerie-hilpipre.com La Maison Hilpipre - 58A rue de Belfort - 68700 ASPACH-LE-BAS Tél. 09 70 35 20 73 Facebook : Maison Hilpipre @ : hilpipre.sarl@wanadoo.fr



Au palais des viandes



Installé à Vieux-Thann, boucher charcutier depuis 2005, et sur le marché de Sierentz tous les mercredis matin, M. Raphaël VETTER et son équipe, proposent un large choix de produits (y compris des plats traiteurs).

Que vous soyez plutôt viande ou charcuterie alsacienne, « au palais des viandes » s'efforce de satisfaire au mieux les clients en proposant des produits de très bonne qualité (et saura séduire vos papilles gustatives). La satisfaction du client étant primordiale, l'accent est mis sur l'hygiène, la qualité et le prix. La viande est de qualité supérieure, issue d'élevages traditionnels de proximité, et les charcuteries artisanales sont fabriquées dans le respect des traditions locales.

N'hésitez pas à vous rendre au marché pour découvrir tous leurs produits, vous pourrez leur demander conseil, c'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront.

Pour plus de renseignements : aupalaisdesviandes.fr Au palais des viandes - 11 rue de Guy de Place - 68800 Vieux-Thann Tél. 03 89 37 00 44.



D'autres portraits dans nos prochains numéros.

16 • Sierentz Infos n°389 • Mai 2025



WIRSCHÀFTE, GÀSCHTHISER UN BEITZE

Les restos, les auberges, les bars ! ... Pour compléter la série : les bistrots, les brasseries, les comptoirs, les salons américains, les pizzerias, les whisky's clubs, les tabac-bars, les snack-bars, les pubs-bars, les zincs-bars, les buffets-bars, les boys-bars, les girls bars et autres tavernes, occasionnaient, jadis et aujourd'hui, de chaleureuses et parfois de curieuses retrouvailles.

Un peu le genre, dans les années 60, de Georges B. qui rencontre Ernest T. et lui balance : « Ja wo bist du denn gewesen, mein Sohn ? ... Ich hab' dich scho lange nicht mehr gesehen ! ... "
Petits potins sur ces cabarets :

D'Wistub' wird in Ehre ghàlte A flottes Traffe vo Jung un Alte Ìm Dorf oder sunscht in dr Stàdt Ìsch d'Elsasser Beitz' no so glàtt

Bi s'Miclo's sìn do àlli gsasse Dr FC Sierentz hàt derta gasse Àm eins da morge, 's isch pàssiert Sìn do 2-3 Schucker dert àrriviert Bonjour Poulets, er hàt kei Wàhle Düet'na dr Jamb's a Runde zàhle

Ìn Schlierbach do düet dr FC fiere
Ìn da Vestiaires bi dr Ziegelschire
Ìn Ketzige bim "Rosale" sìn jo Kunde
A vornahmi Patronne derta gfunde
Ìn Bartenh'e làndet a güeti Klika
Àm Comptoir bi dr Scholer Ricka
Ìn dr Wàltner Mehl, findsch, jede Fàll
A Flàmme' àm Bar + 5 Ross ìm Stàll (1)
Bim "Làng" ìn Blotze, dr ney Wi versüecht
Un bim Witzl ìm Bàr, a Liebschti gsüecht
Ìn Mìlhüse, a Steack Frites, wàs sìch gheert
'S isch Labe hìtt z'Nàcht bim Rougalawirt

Bim Staffi ìsch scho s'Farnseh gloffe Mìt'ra Raya Humpe, ham'r uns troffe S'Füessbàll 58 un die Pràcht Finàl' Mìt'm Keenig Pelé un dr Walt Pokàl A Film mìt dr "Zettra" un ihr Klàng Schwàrz un wiss: bim "Drìtte Mànn" (2)

Bi Màssmìnster, oh die natti Gstàlt!... Dàs ìsch bi Güscht dr Bruckawàld!... Die Ferme-Auberge müess'ma lobe A Schlàchtasse bis àm sechsi z'Obe (Eins dien mìr màngla, derta so sehr : A Carpes Frites Plàtte vom Làchtelwehr)

Uff a Wirtschäft häut ma nit so druff 'S isch kei Spälunke, un kei Muckapuff D'Stimmung blibt immer was bsunder Denn jedes Gäschthüss isch a Wunder

FT

(1) Anda 60 ger Johre, « d'Lyrini »', son'a « MissAlsace » en puissance.

(2) Authentique et vu chez Staffi : la coupe du monde (1958) et le film de Carol Reed « Le troisième homme » en noir et blanc ainsi que la cithare qui a fait le tour du monde (1949).

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.



Y'a rien à la télé

L'association Y a rien à la télé! présente Des NOTES, des POTES et des ANECDOTES

Vendredi 23 mai à 20h30 Samedi 24 mai à 20h30 Dimanche 25 mai à 17h00

Quand, à la fin des années 80, un ado biberonné à la culture bretonne, un Ch'ti aux cheveux longs et un Sierentzois qui roule en Coccinelle bleue se rencontrent à la Faculté des Lettres de Mulhouse, que peut-il bien se passer? Un spectacle-concert qui marque les retrouvailles sur scène de Ronan LE DISSEZ, Olivier LECLERCO



et Fred BILGER, trois compères aux influences culturelles et musicales diverses.

Avec la participation amicale de Stéphane DREYER.

A la Salle des fêtes de SIERENTZ Entrée gratuite.



La journée citoyenne

Le samedi 24 mai, de 8h à 12h, différents chantiers suivis d'un déjeuner convivial avec les participants. Rendez-vous dans la cour de l'école maternelle PICASSO.

<u>Plus d'informations</u> sur le site de la ville www.sierentz.fr

VE 30 Soirée jumelage

Du 29 au 31 mai, une délégation d'une trentaine d'élus et représentants de Kostomtoty séjournera dans notre région.

Le point d'orgue de ce séjour sera la signature du renouvellement des vœux de jumelage, lors d'une cérémonie qui se déroulera vendredi 30 mai à 18h30 à l'Agora.

La cérémonie sera ponctuée par les interventions de la « Kapela Kostomłocianie » et de la musique municipale Concordia de Sierentz, ainsi que des présentations vidéo de l'histoire du jumelage. Elle se



poursuivra par une soirée festive et musicale autour d'un buffet.

Toute la population est invitée à partager ce moment de rencontre, d'échanges et de convivialité avec nos homologues polonais.

Pour cela, il suffit de s'inscrire en mairie avant le 18 mai à : population@mairie-sierentz.fr ou au 03 89 81 51 11.



Ciné Sierentz

La cache

Prochaine séance le mardi 20 mai à la Salle des Fêtes de Sierentz à 14 h ET à 20 h.

Christophe, 9 ans, vit les événements de mai 68, planqué chez ses grands-parents, dans l'appartement familial à Paris, entouré de ses oncles et de son arrière-grand-mère. Tous bivouaquent autour d'une mystérieuse cache, qui révèlera peu à peu ses secrets...

A l'issue de la séance de 14 h, une collation sera offerte par l'Association La Fleur de L'âge.







MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11 mairie@mairie-sierentz.fr www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Mai 2025.

Directeur de la publication : Pascal TURRI **Conception et rédaction :** Commission Communication et Évènements - Rachel SORET VACHET-VALAZ, Adjointe déléguée - Ysabelle EPPINGER, Service Communication.

Création graphique: rhodamine-communication.fr Impression: Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier certifié PEFC. • Crédits photos: Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET VACHET-VALAZ, documents remis, Ysabelle EPPINGER, Freepik.